

# Manifestations dans le calme

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4718 - Ven. 1<sup>er</sup> - Sam. 2 mars 2019 - Prix : 10 DA

Echec de la Russie à faire adopter à l'ONU une résolution

## Crise au Venezuela : la crainte de l'enlèvement

Page 24

Commerce

## 2019, année du e-paiement en Algérie ?

Page 2

Deux ou trois choses que l'on sait déjà d'elles

Par Mohamed Habili

**P**our l'heure, vendredi au matin, les manifestations, prévues pour après la prière, à l'imitation de celles du 22 février dernier, n'ont évidemment pas encore eu lieu, à supposer qu'elles puissent se tenir, mais on peut d'ores et déjà relever deux ou trois circonstances qui les touchent de près, et qui présentent cet avantage de rester valables quoi qu'il se soit passé dans le reste de cette journée. Premier point : à l'exception de deux partis, le FFS et le PT, tous les autres se sont bien gardés d'y appeler directement, parmi lesquels au premier chef les partis islamistes, dont bien des choses indiquent pourtant qu'ils ont été les véritables organisateurs de celles d'il y a une semaine. Le MSP, par exemple, qui ces derniers temps ne s'exprime quasiment plus que dans le style de l'ultimatum, n'a fait de déclaration explicite ni dans un sens ni dans un autre, tout en encourageant bien entendu tout le monde à y prendre part. Au contraire du PT, qui par la bouche même de Louisa Hanoune y est allé d'un appel solennel au peuple algérien dans son ensemble, comme s'il dépendait de lui qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas du monde. L'opportunisme de cette formation lui est congénital. Si hier la marée humaine était au rendez-vous, ce à quoi évidemment lui-même s'attendait, soyons persuadés qu'il n'aurait rien de plus pressé à faire ensuite que de convoquer les médias pour s'attribuer par leur entremise quelque chose de ce "grand plus" qui serait intervenu par rapport au vendredi précédent.

Suite en page 3

Déclaration de politique générale devant l'APN

# Le satisfecit de Ouyahia



Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a rejeté les tentatives d'exercer une quelconque tutelle sur le peuple algérien, qui choisira «souverainement» le 18 avril prochain son président de la République, réitérant son appel à la «vigilance» pour préserver ce qui a été réalisé au cours de ces 20 dernières années grâce à la stabilité dont a joui l'Algérie. Lire page 3

Akbou

## Plus d'une centaine d'exposants à la fête de l'olive

Page 9

«Un piano, un monument»

## Récital du pianiste Zaki Allal à Notre Dame d'Afrique

Page 13

## Béjaïa Des dizaines de milliers de personnes dans la rue

**DÉFERLANTE** citoyenne dans la ville de Béjaïa. Des dizaines de milliers de personnes ont une nouvelle fois battu le pavé pour demander le départ du système et sponsors. C'est une marche pacifique et historique qui vient d'être organisée depuis l'esplanade de la maison de la culture. La foule s'est ébranlée vers le siège de la wilaya vers 14h, empruntant le boulevard principal de la ville sous les slogans «*Y'en a marre de ce pouvoir, y'en a marre de ce pouvoir*». C'était le slogan le plus scandé hier. C'est dire, en fait, l'illustration parfaite de la détermination du peuple à réaliser une rupture radicale avec le système actuel. «*Le peuple seul héros*», un autre slogan scandé et transcrit sur des pancartes et des banderoles préparées à l'occasion. Le peuple a rejeté hier et, une nouvelle fois, le système pour mettre fin à la crise qui a duré plusieurs décennies. A ces revendications, les manifestants exigent aussi «*la rédaction d'une nouvelle Constitution ou une révision profonde avec une limitation des mandats, le respect des constantes nationales, à savoir les langues nationales et officielles et l'Islam comme religion du pays*». Ce sont autant d'idées véhiculées par les manifestants qui possèdent un très haut degré de conscience et ont insisté hier sur le caractère pacifique de la marche «*Silmia Silmia*». Pour nous, «*il ne s'agit pas de demander des comptes, il s'agit de faire table rase du passé et ouvrir une page neuve de notre histoire contemporaine et aller de l'avant*», dira un manifestant. Les marcheurs ont scandé aussi des slogans hostiles à Ouyahia, l'UGTA, Sellal et autres noms du système. Notons que d'autres marches ont eu lieu dans certains grands centres urbains de la wilaya, notamment à Tazmalt où une grande marche a eu lieu hier juste après la prière du vendredi. Une grande marche des lycéens a eu lieu à Akbou jeudi dernier.

**Hocine Cherfa**

## Mobilisation citoyenne

# Manifestations dans le calme

■ *Après une semaine marquée par de multiples cortèges, «marche des étudiants, des robes noires, des journalistes», hier une marée humaine (femmes, hommes et enfants) a gagné la rue afin d'exprimer son désir pour le changement. Un important dispositif sécuritaire a été déployé afin d'encadrer les marches et les rassemblements qui se sont, encore une fois, déroulés dans le calme.*

**Thinhinene Khouchi**

La marche d'hier restera gravée dans l'histoire de l'Algérie. De nouveau, brandissant le drapeau national et des banderoles revendiquant le changement et la réforme, tout en scandant des slogans de colère, une marée humaine a gagné la rue. En effet, une semaine après les marches historiques de vendredi dernier «22 février», et les jours qui ont suivi avec la manifestation des étudiants et le rassemblement des robes noires devant le tribunal à Alger-Centre, hier des manifestants venus des quatre coins de la capitale ont marché au centre-ville. Après la fin de la grande prière du vendredi, en famille, femmes, hommes, enfants et même vieux, se sont rassemblés à la place du 1<sup>er</sup>-Mai avant de marcher vers la place Audin où ils se sont mélangés à des milliers d'autres manifestants pour monter vers El Mouradia. A l'image des autres manifestations qui ont eu lieu durant la semaine, cette fois encore les manifestations et les marches se sont déroulées dans le calme. Aucun dérapage n'a été observé malgré le nombre incalculable de manifestants. En réponse aux déclarations récentes du Premier ministre, les citoyens scandaient «Ouyahia, l'Algérie n'est pas la Syrie», «moudaharata silmya» (manifestations pacifiques). Ou encore «djazayer houira dimoukratya» (l'Algérie libre et démocratique). Les marcheurs scandaient d'autres slogans comme «chaab et chorta khawa khawa» (peuple et poli-



Ph/E. Soraya J. A.

ciers, sont des frères), «chaab yourid taghyir nidham» (le peuple veut changer le système). Un manifestant rencontré dans la foule nous a assuré être venu accompagner de sa mère afin de protester «*pacifiquement*». Il assurera : «*Je ne veux ni casser ni brûler, la preuve est que je suis venu avec ma mère, tout le monde est venu en famille*». Une manifestante nous a confié : «*Le peuple veut changer le système sans passer par la violence, on veut une Algérie libre et jeune et démocratique*». Et d'ajouter : «*On veut montrer qu'on n'est pas violent. On cherche juste le changement*». Il a été constaté que ces marches et rassemblements étaient encadrés par un important dispositif policier qui a

choisi de ne pas passer à la répression face à des manifestants qui répétaient «chaab et chorta khawa khawa» (peuple et policiers, sont des frères), «silmya, silmya» (pacifique, pacifique). Un père de famille accompagné de son fils et sa femme nous confirme qu'ils marcheront pacifiquement jusqu'à satisfaction de leurs demandes. Pour rappel, durant la semaine écoulée des centaines d'étudiants ont organisé des sit-in à travers plusieurs universités du pays, scandant des slogans pour le changement et la réforme. A Alger comme partout dans le pays, des rassemblements ont été organisés et où les étudiants brandissaient le drapeau national et des banderoles revendiquant le change-

ment et la réforme. Les robes noires elles aussi étaient des dizaines à se rassembler devant le siège du tribunal Abane-Ramdane à Alger-Centre. Outre d'affirmer leur soutien aux nombreuses manifestations qui se succèdent depuis vendredi dernier, aussi bien à Alger que dans de nombreuses wilayas du pays, ainsi que le caractère pacifique de leur rassemblement, les robes noires réclamaient «*le respect de la Constitution*». Jeudi dernier, c'était au tour des journalistes qui ont exprimé leur ras-le-bol de la censure et la limitation de la liberté d'expression de la presse et des médias qu'ils subissent quotidiennement.

**T. K.**

## Commerce

# 2019, année du e-paiement en Algérie ?

Alors que le règlement par cash continue à prédominer dans les transactions commerciales, l'administrateur du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE monétique), Madjid Messaoudène, prévoit un décollage des transactions électroniques en 2019. Le paiement par internet sera développé en 2019, promet Madjid Messaoudène. Il annonce, dans ce sens, une série de mesures pour inciter les commerçants et porteurs de cartes à utiliser ce moyen de paiement. Invité de la rédaction de la Radio Chaîne 3, M. Messaoudène a fait savoir que «*près de 200 000 opérations avec les cartes bancaires et plus de 200 000 au niveau d'Algérie Poste*» ont été enregistrées en 2018. Ce qui dénote, selon lui, une progression constante de l'utilisation des cartes de paiement par les clients et promet un essor

de ce système de paiement avec plus de 21 millions d'Algériens sur le réseau internet et 111% de couvertures par Smartphones. Pour l'année en cours, le Groupement intérêt économique monétique envisage de doter les commerçants d'un apport important de TPE (Terminal de paiement électronique), d'autoriser plus de sociétés à accéder à la plateforme de vente en ligne. Selon lui, l'année 2019 devrait être marquée par une large propagation des paiements électroniques. La loi sur le commerce électronique stipule que tout agent économique, qui offre des biens ou services à des consommateurs, doit mettre à leur disposition des TPE pour leur permettre de régler le montant de leurs achats par carte de paiement électronique. Dans ce sillage, M. Messaoudène a annoncé l'installation du paiement mobile et l'autorisation d'utilisation de la carte interban-

caire et la carte Edhabia sur tous les DAB. Interrogé au sujet des frais, l'Invité de la Chaîne 3 affirme que l'Algérie est le pays qui retient moins de frais sur les transactions effectuées par les cartes. «*On prélève à peine 10 dinars sur 5 000 dinars d'achat sur le compte du commerçant, tandis que le client ne paie rien*», précise M. Messaoudène. S'exprimant sur la sécurisation du système de e-paiement, M. Messaoudène a assuré auparavant que les risques de piratage des données des titulaires de cartes sont quasiment impossibles compte tenu que ce système bénéficie de standards internationaux en matière de sécurité. Selon lui, «*nous travaillons depuis longtemps sur la sécurisation de ces opérations, parce qu'il faut tout d'abord donner confiance à ce système en veillant à ce que l'utilisateur de ce type de paiement doit être*

*rassuré que son compte et, donc, son argent, soient sécurisés*», a-t-il avancé. Pour rappel, le conseil de direction du GIE monétique, avait indiqué qu'environ 1,5 million de cartes de paiement électronique ont été distribuées par les banques durant l'année écoulée. Créé en 2014 par les banques commerciales de la place, GIE monétique, qui est un organe de régulation, a pour missions essentielles de piloter l'interbancaire à travers la gestion des standards et normes dans le secteur de la monétique, la définition de produits bancaires et des règles de leur mise en œuvre et la gestion de la sécurité avec pour objectif de promouvoir la monétique par la généralisation de l'usage de la carte de paiement. Côté grandes entreprises, il faut rappeler que Sonelgaz, Algérie Télécom, Mobilis, Air Algérie..., proposent déjà des services de paiement en ligne. **Louiza Ait Ramdane**

Déclaration de politique générale devant l'APN

# Le satisfecit de Ouyahia

■ Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a rejeté les tentatives d'exercer une quelconque tutelle sur le peuple algérien, qui choisira «souverainement» le 18 avril prochain son président de la République, réitérant son appel à la «vigilance» pour préserver ce qui a été réalisé au cours de ces 20 dernières années grâce à la stabilité dont a joui l'Algérie.



Ph/D. R. Elhaddad S.

Par Lynda Naili

A ce titre, Ouyahia, soulignant que le gouvernement «a une mission qui consiste en la mise en œuvre du programme du président de la République, il a aussi une identité politique. Les choses se passent ainsi en Algérie et dans d'autres pays du monde», dira que «notre identité politique est que nous sommes le gouvernement du Président Bouteflika, avec nos différentes appartenances politiques, et nous sommes fiers de travailler sous la conduite du chef de l'Etat». Concernant le retard pris dans la présentation de la Déclaration de politique générale du gouvernement devant le Parlement, le Premier ministre a indiqué que «le document était prêt en automne dernier, mais les événements qu'a connus l'APN avaient retardé sa présentation», en allusion au changement intervenu à la tête de la Chambre basse du Parlement après le retrait de confiance à Saïd Bouhadja et son remplacement par Mouad Bouchareb. Quant à son contenu, il dira que la Déclaration de politique générale a été l'occasion de présenter le bilan des réalisations des cinq dernières années. Sur cette lancée, le sujet des élections présidentielles d'avril prochain abordé, Ouyahia, notant «une agitation» contre la candidature du président Bouteflika dira que le peuple, lors de cette échéance électorale, «aura à choisir en toute liberté parmi les candidats, dont le Président Bouteflika». Et de rappeler à ce propos que bien que victime d'un AVC en 2013, le chef de l'Etat avait été plébiscité par le peuple en 2014 pour un

nouveau mandat.

## L'école «doit être à l'abri des tiraillements politiques»

Ahmed Ouyahia a par ailleurs insisté sur la nécessité de préserver l'école des tiraillements politiques, en réaction à la polémique suscitée récemment par la question de la prière dans l'enceinte des établissements scolaires. «Nous sommes tous musulmans et l'Islam est la religion de l'Etat. Nous veillons à préserver notre religion», a-t-il affirmé. Evoquant la polémique relative à l'interdiction de faire la prière dans l'enceinte des établissements scolaires, le Premier ministre a rappelé la nécessité d'«épargner nos enfants des tiraillements politiques», ajoutant que les élèves «en ont eu assez avec les perturbations et les grèves» qui secouent l'école, soulignant qu'il devient «nécessaire de les laisser se concentrer sur leurs études». Il a rappelé que l'Islam, qui est enseigné dans les différents cycles de l'éducation, «n'a pas besoin d'une nouvelle conquête en Algérie», précisant que le pays qui dispose de «plus de 20 000 mosquées, va avoir la troisième plus grande mosquée au monde (La Grande Mosquée d'Alger)». Ouyahia a relevé, dans le même contexte, que le pays compte des milliers d'imams auxquels s'ajouteront 2 100 nouveaux qui seront recrutés cette année. Le Premier ministre a ajouté, également, que l'Algérie contribue aussi au financement de la Grande mosquée de Paris avec une enveloppe estimée à 1,5 million d'euros annuellement.

## «L'Etat n'abandonnera pas la gratuité des soins médicaux»

Sur les rumeurs prétendant que l'Etat aurait l'intention d'abandonner le principe de la gratuité des soins, Ouyahia qualifiant ces dernières de «fausses» a affirmé que la gratuité des soins médicaux demeure «un principe sacré» pour l'Algérie. Preuve est en dira-t-il que l'Etat continue de construire des Etablissements de santé publique à travers l'ensemble du territoire national et que 24 projets relatifs à la réalisation de différents types d'établissements hospitaliers sont actuellement au niveau du secrétariat du gouvernement, et leurs décrets seront signés au courant du mois de mars prochain, en plus de 10 projets de parachèvement de polycliniques.

## L'économie nationale doit se développer mais nécessite encore des réformes

«Le processus de développement dans le pays ne s'est pas arrêté, en dépit du recul des cours de pétrole de 110 USD en 2014 à 30 USD en 2016 (...), mais nous ne sommes pas ici pour dire que nous avons atteint la perfection. Nous avons encore besoin de réformes et de redressement de certains aspects en économie», a indiqué Ouyahia. Estimant que la diversification économique a franchi de grands pas ces dernières années, il dira que le secteur des hydrocarbures ne représentait que 19,1% du PIB de l'année 2017 contre 27% pour le secteur tertiaire, 12% pour celui du BTP et 6% pour l'industrie.

Cependant, a-t-il dit, ces niveaux demeurent «insuffisants», ce qui requiert l'augmentation du taux de couverture des besoins du marché local par le produit national, soulignant l'importance des mesures relatives au droit additionnel provisoire de sauvegarde applicable aux importations de marchandises. Concernant la situation du secteur économique public, le Premier ministre a rappelé que les entreprises de ce secteur avaient bénéficié, depuis 2011, de crédits de réhabilitation s'élevant à 1 100 mds DA, ce qui confirme, a-t-il dit, qu'elles «ne sont nullement marginalisées par le gouvernement comme le prétendent certains». Quant au secteur privé, il a bénéficié, quant à lui, de 4 200 mds DA sous forme de crédits bancaires subventionnés par l'Etat, dont 900 mds de DA en micro-crédits. Ces chiffres confirment, a déclaré Ouyahia, qu'«il n'existe aucun monopole de crédits bancaires en faveur d'une partie au détriment d'une autre».

## La planche à billets a atteint 6 556 milliards de DA au 31 janvier 2019

Le volume global du financement non-conventionnel a atteint 6 556 milliards de DA au 31 janvier 2019, a également indiqué le Premier ministre précisant que la répartition annuelle du volume global du financement non-conventionnel avait atteint 2 185 milliards de DA en 2017, 3 471 milliards de DA en 2018 et près de 1 000 milliards de DA en janvier 2019. Et d'ajouter qu'un emprunt supplémentaire d'une valeur de 500 milliards de DA sera contracté en 2019, dont une grande partie sera destinée

## LA QUESTION DU JOUR

### Deux ou trois choses que l'on sait déjà d'elles

Suite de la page une

Quant au FFS, il s'est fendu lui aussi d'un appel de la même teneur mais toutefois avec moins de solennité. Toujours est-il que ce n'est pas un hasard si ces deux partis sont les seuls à faire fi de l'espèce de consigne observée par les autres, et qui était de ne pas se mettre en avant, seul moyen en effet de préserver la fiction d'un soulèvement pacifique du peuple contre un cinquième mandat à A. Bouteflika. Le PT et le FFS, qui n'ont été pour rien dans les manifestations du 22 février, se sont ainsi donc mis en vue de celle d'hier dans la position d'en récupérer quelque chose pour eux-mêmes. On retrouve là chez eux la même attitude qui par le passé les avait mis au service de l'islamisme radical, tout en leur donnant l'illusion de le conduire. Sauf qu'en l'espèce c'est surtout pour le MSP qu'ils travaillent, peut-être sans le savoir. Deuxième point, les manifestations, qui n'ont pas cessé depuis le vendredi 22 février, notamment celle d'Alger à l'appel de Mouwatana, auraient plutôt tendance à montrer que le mécontentement populaire, si bien sûr mécontentement de ce type il y a, n'est pas en train de croître mais de décroître. Si ni les islamistes ni les mosquées n'étaient pour quelque chose dans la manifestation à Alger du 22 février, si la participation avait été aussi spontanée qu'on le dit, celle du 24 parce que justement elle venait après elle aurait dû être plus nombreuse, ou à tout le moins du même calibre qu'elle. Ce qui n'a pas été le cas. Cela tend à montrer que seules les manifestations du vendredi à la sortie des mosquées sont faites pour attirer les grandes foules. Il ne faudrait pas s'étonner outre mesure si celle d'hier, à Alger, loin de revêtir la forme d'un raz-dar-maree soit au bout du compte ou de même dimension ou d'une mobilisation inférieure. Les mêmes forces en effet, ou plus exactement les mêmes réseaux, qui avaient été derrière celle du 22 février ont sans doute été à l'œuvre hier. De sorte que ce sont aussi les mêmes foules qui se sont retrouvées dans la rue. Troisième point enfin : quoi qu'il en soit de cet aspect, important certes, mais pas décisif, celle d'hier est vraisemblablement la dernière du genre. S'il doit y avoir une troisième, la logique démocratique voudrait qu'elle soit le fait du camp opposé. On verrait probablement alors que ce n'est pas le peuple qui avait marché les deux fois précédentes, mais seulement une partie du peuple, qui de plus ne représentait pas la majorité.

M.H.

Genève

# L'Algérie participe à la 40<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme

■ Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères (MAE), Nouredine Ayadi, a conduit la délégation algérienne au segment de haut niveau de la 40<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme qui se tient du 25 février au 22 mars, au siège des Nations unies à Genève, a indiqué jeudi un communiqué du MAE.

Par Salem K.

Dans sa déclaration prononcée mardi dernier à la plénière du segment de haut niveau de cette session, M. Ayadi a rappelé «l'engagement de l'Etat algérien à promouvoir et

à protéger les droits de l'Homme garantis par la Loi fondamentale et mis en œuvre dans le cadre des politiques que le gouvernement assure à l'endroit de l'ensemble des citoyens sans distinction».

Il a, par ailleurs, mis en exergue «l'accompagnement que l'Etat algérien décline en faveur des personnes vulnérables, notamment les handicapées et les personnes âgées à travers les dispositifs d'aide et de solidarité».

Il a saisi cette occasion pour évoquer la «réappropriation de la composante amazighe, partie intégrante de l'histoire plusieurs fois millénaire de l'Algérie, à la faveur de la mise en place de l'Académie amazighe, le programme scolaire et culturel ainsi que sa célébration à travers le territoire national».

M. Ayadi a informé l'assistance du déroulement des élections présidentielles avec «les garanties qu'offre la nouvelle loi électorale, en mettant l'accent sur l'implication de la Haute instance indépendante de surveillance



PHOTO R.

des élections et d'une observation internationale souverainement sollicitée».

Il a réitéré «l'appui inconditionnel de l'Algérie à la cause palestinienne et invité le Haut-commissariat aux droits de l'Homme à réactiver les missions d'information et d'enquête dans le territoire occupé du Sahara occidental».

M. Ayadi a, enfin, fait part du «défi auquel fait face actuellement l'Algérie par rapport à la question migratoire» et souligné, à ce sujet, que «notre pays, solidaire et généreux vis-à-vis des déplacés du Sahel, ne tolérerait pas que son territoire soit utilisé à des fins criminelles et éloignerait, à cet égard, tous ceux qui

abuseraient de sa légendaire hospitalité».

Il y a lieu de souligner que Antonio Guterres, secrétaire général des Nations unies et M<sup>me</sup> Marta Fernanda Espinosa Garcés, présidente de l'Assemblée générale des Nations unies, ont pris part à ce segment. S. K./APS

Trafic de psychotropes à Oran  
Perpétuait par contumace et deux peines de 12 ans de prison ferme

LE TRIBUNAL criminel de première instance d'Oran a prononcé, jeudi, une peine de prison à perpétuité par contumace contre une personne en fuite et deux peines de 12 ans de prison ferme à l'encontre de trois accusés jugés coupables de trafic d'une quantité de 9.000 comprimés psychotropes.

Le représentant du ministère public a requis la perpétuité contre deux des accusés B.E, originaire de Barika (wilaya de Batna) et G.A. d'Oran. Selon l'arrêt de renvoi, les faits de cette affaire remontent au mois de janvier 2017, lorsque les services de sécurité de la 2e Région militaire ont reçu des informations faisant état du transport, à partir de la ville de Barika, d'une grosse quantité de comprimés psychotropes vers la wilaya d'Oran.

Lors d'un barrage au niveau d'El-Kerma, ils ont réussi à appréhender les suspects en possession d'une quantité de 9 000 comprimés psychotropes dissimulée dans la voiture que G.A. le contact de B.E. à Oran et qui devait réceptionner la marchandise à bord d'une voiture qu'il avait préalablement loué.

Interrogé, B.E. a avoué avoir transporté la drogue contre la somme de 200 000 dinars.

Pour sa part, G.A. a nié les accusations portées contre lui, arguant qu'il avait été contacté par une tierce personne, qui n'a d'ailleurs jamais été identifiée, pour conduire B.E. à Canastel et qu'il n'avait aucune idée sur ce que ce dernier transportait.

Jeudi, lors du procès, B.E. a confirmé ses aveux sur le transport de la drogue entre Barika et Oran, mais G.A. a nié toute implication dans ce trafic de drogue.

Dans leurs plaidoiries, les avocats de la défense ont demandé l'acquiescement de G.A. et des circonstances atténuantes pour B.E. en raison de sa situation sociale précaire.

Tahira F.

Algérie/ONU

## Ramtane Lamamra s'entretient à New York avec le Secrétaire général de l'ONU

Le ministre d'Etat, conseiller diplomatique auprès du président de la République, Ramtane Lamamra, s'est entretenu jeudi à New York avec le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, auquel il a transmis les salutations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ainsi que ses bons vœux de succès dans son œuvre de paix au service de la communauté inter-

nationale. L'entretien auquel a pris part l'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Sabri Boukadoum, a permis aux deux parties de procéder à un échange de vues sur les perspectives de renforcement du partenariat stratégique entre l'organisation onusienne et l'Union africaine à la lumière notamment des dispositions que le Conseil de sécurité vient

d'adopter dans le contexte du programme tendant à «faire taire les armes en Afrique d'ici à fin 2020».

Par ailleurs, M. Lamamra s'est également entretenu avec la vice-secrétaire générale des Nations unies, M<sup>me</sup> Amina Mohamed. L'entretien a porté sur des questions politiques africaines d'actualité.

S. K.

Parc industriel de Souamaa (Tizi-Ouzou)

## L'APW vote une délibération pour l'indemnisation des occupants

L'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou, a voté jeudi, une délibération portant «réalisation immédiate du parc industriel de Souamaa et indemnisation des occupants recensés dans le plan cadastral 2007/2009».

Le vote de cette délibération, à la quasi unanimité des élus de cet organe délibérant de la wilaya, a eu lieu lors d'une session extraordinaire qui s'est déroulée à l'hémicycle Rabah Aïssat et dont l'ordre du jour était «examen de la situation du parc industriel de Souamaa».

Elle a pour objectif le déblocage de ce parc créé en 2012 sur une superficie de 327 ha, et qui n'a pas encore vue le jour, suite à un problème d'indemnisation des occupants et exploitants de l'assiette mobilisée.

A propos de ce problème d'indemnisation le wali Abdelhakim Chater a rappelé que les occupants de l'assiette destinée à ce parc industriel doté d'une enveloppe financière de près de 9,32 milliards de DA pour étude, aménagement et indemnisation de citoyen ouvrant droit en application de la réglementation en vigueur, «ne disposent pas de documents prouvant leur propriété sur les parcelles qu'ils occupent ou exploitent. Cette

absence de document ne permet aucune indemnisation qu'elle soit pécuniaire ou une compensation», a-t-il dit.

Le secrétaire général de wilaya, Zinedine Tibourtine, qui est revenu sur la genèse de ce problème, a expliqué que l'exploitation de tous les documents administratifs (PV de choix de terrain du 29 juin 2011, arrêté d'affectation de l'assiette au Fonds national de la révolution agricole), font ressortir que l'origine de propriété des terrains retenus pour la création de ce parc industriel, est d'ordre domanial à l'exception de deux parcelles privées.

M. Tibourtine a rappelé que la direction générale des domaines a proposé une solution pour déblocage ce projet et portant «des compensations par des terrains agricoles au profit des exploitants, et réservoir des recensements au profit des occupants qui ont érigé des locaux à usage d'habitation ou commercial et leur intégration dans des lotissements notamment des lotissements ruraux». Propositions qui n'ont pas eu un écho favorable au profit des concernés, rappelle-t-on.

Face à cette situation de blocage l'APW de Tizi-Ouzou a décidé d'agir par la prise d'une délibération sachant que «les délibéra-

tions de l'Assemblée populaire de wilaya sont exécutoires de plein droit vingt-et-un jours après leur dépôt à la wilaya», selon l'article 54 de la loi n° 12-07 du 21 février 2012 relative à la wilaya du code des collectivités locales.

Cette même loi stipule que «Si le wali juge qu'une délibération n'est pas conforme aux lois et règlements, il saisit le tribunal administratif territorialement compétent, dans les vingt-et-un jours qui suivent la délibération, pour constater sa nullité».

La délibération, a expliqué M. Aouchiche, vise à «donner une assise légitime aux pouvoirs publics pour agir et déblocage ce parc industriel dont la concrétisation bute sur un problème d'indemnisation des occupants du terrain qui lui a été réservé».

«Après le vote de cette délibération et après vérification de sa conformité aux lois et règlements, il sera du ressort des pouvoirs publics de définir les mécanismes à mettre en place pour son application» a-t-il précisé, en soulignant que la création de ce parc «permettrait de créer à terme 150 000 emplois et une richesse qui se comptera par milliards de dollars».

Safy T.

Djazagro 2019

# Les entreprises développent leurs produits conformément aux normes internationales

■ Le ministre du Commerce, Said Djellab, a affirmé jeudi à Alger, que les entreprises algériennes étaient en mesure de développer leurs produits conformément aux normes internationales, ce qui donne un élan supplémentaire au produit local et renforce sa compétitivité dans les marchés extérieurs.



Par Amel B.

Présidant la cérémonie de clôture du Salon international de l'agroalimentaire «Djazagro 2019» au Palais des expositions (Alger), le ministre a souligné que l'Algérie comptait aujourd'hui un bon nombre d'entreprises innovantes dans différents domaines, estimant que cette situation donnait un puissant élan au développement du produit local et renforce sa compétitivité dans les marchés extérieurs notamment avec la dynamique accrue des exportations hors hydrocarbures. Le produit algérien, poursuit-il, répond aujourd'hui à toutes les normes imposées par les marchés extérieurs ce qui le permettra de trouver une place avec les autres produits concurrents. Plusieurs contrats d'exportation ont été conclus avec la Mauritanie, l'Allemagne, le Gabon et les Emirats arabes, a souligné M.

Djellab, mettant en avant la poursuite des efforts pour faire de 2019 l'année des exportations. Par ailleurs, le ministre du Commerce a fait savoir que les mesures prises pour la réduction de la facture d'importation avaient porté leurs fruits, mettant en exergue la dynamique économique que vit le pays dans toutes les filières de production afin de couvrir la demande intérieure et exporter l'excédent à des pays africains, européens, voir même asiatiques. A cette occasion, M. Djellab a fait savoir que son département avait initié des mesures à même de renforcer davantage les exportations dans les marchés étrangers. Les opérateurs économiques algériens bénéficieront de davantage de soutien pour exporter le produit local en grandes quantités vers les marchés étrangers. Avec le développement qu'ont connu les infrastructures logistiques et la diversification du produit national, il nous reste seulement de

consentir davantage d'efforts pour permettre à l'Algérie de s'installer définitivement sur le marché international, a ajouté le ministre du Commerce. Le ministre a affirmé que son département s'attelait à asseoir une véritable culture d'exportation à travers la mise en place de mécanismes stimulants qui devront donner leurs fruits dans les trois prochaines années. Lors de sa visite aux différents pavillons du salon qui accueille une gamme diversifiée de produits locaux, le ministre a affirmé que le travail était lancé pour le développement des wilayas frontalières en vue de créer une activité commerciale et industrielle, ce qui permet, a-t-il ajouté, la placentation de l'Algérie sur le marché africain, à travers des bases logistiques installées au niveau de Tindouf, d'In Guezzam et de Debdab (frontière libyenne) en cours de réalisation pour atteindre les objectifs escomptés. Par ailleurs, M. Djellab a fait

état d'une manifestation «Assihar», à partir du 10 mars prochain, en présence d'opérateurs maliens et nigériens aux côtés de leurs homologues algériens, une sorte d'espace commercial entre les trois pays et une opportunité pour créer davantage de partenariats. Les plus grands groupes leaders dans l'agroalimentaire étaient présents à la 17<sup>e</sup> édition du Salon international de l'agroalimentaire «Djazagro 2019» qui ferme, jeudi, ses portes après 4 jours d'exposition. Outre les problématiques de la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde, plusieurs conférences, séminaires et journées d'étude sur l'actualité et les perspectives des industries agroalimentaires en Algérie ont été organisés. A. B.

France  
**Le déficit budgétaire se creuse à 17,3 milliards d'euros en janvier**

LE DÉFICIT budgétaire français s'est creusé à 17,3 milliards d'euros en janvier contre 10,8 milliards au même mois en 2018, en raison de la mise en place de l'impôt à la source, a indiqué hier le ministère des Comptes publics. Au cours du premier mois de l'année, les dépenses du budget général ont reculé de 1,9 milliard en un an en raison d'«effets calendaires», a précisé le ministère dans un communiqué. Pour leur part, les prélèvements sur recettes se sont établis à 4 milliards d'euros contre 4,1 milliards au 31 janvier 2018. Les recettes fiscales nettes à fin janvier étaient inférieures de 6,4 milliards à celles de l'année précédente «en raison de la mise en œuvre du prélèvement à la source qui modifie le rythme infra-annuel des décaissements et des encaissements d'impôt sur le revenu», a souligné le ministère. «En particulier, un acompte de 60% des réductions et des crédits d'impôts a été versé aux contribuables par anticipation en janvier 2019 afin que la trésorerie de tous soit préservée, pour un montant total de 5,4 milliards», a-t-il précisé. Le solde des «comptes spéciaux», utilisé pour des opérations budgétaires ponctuelles et spécifiques, comme par exemple la vente d'actions publiques, s'est établi à -5 milliards d'euros contre -2,8 milliards à fin janvier 2018.

R. E.

Changes

## L'euro progresse face au dollar

LEURO PROGRESSIF face au dollar jeudi, même si le billet vert a profité de chiffres meilleurs qu'attendu concernant la croissance. Jeudi après-midi, l'euro valait 1,1384 dollar, contre 1,1370 dollar mercredi soir. La monnaie unique a cependant effacé une partie de ses gains à la publication de la croissance aux Etats-Unis, qui a été «solide» selon un analyste. «Il n'y a pas de signe d'un ralentissement et le prix de l'or (considéré comme une valeur refuge, ndr) a reculé», a-t-il commenté. Au quatrième trimestre, la croissance américaine en rythme annuel a été de 2,6%, alors que les analystes tablaient sur 2,3%. Pour 2018, elle s'est élevée à 2,9%, au plus haut depuis 2015. La livre britannique, de son côté, baissait face à l'euro et au dollar après plusieurs jours de nette hausse. «Il semble que la catastrophe d'une sortie de l'Union européenne sans accord sera évitée», avait jugé plus tôt dans la journée un autre analyste, pour expliquer les récents records de la devise britannique, qui avait atteint mercredi un plus haut depuis juillet face au dollar, à 1,3350 dollar, et depuis mai 2017 face à la devise européenne, à 85,29 pence. Les députés britanniques ont apporté mercredi leur soutien à la nouvelle stratégie de Theresa May, qui pourrait déboucher sur un report de la date du divorce, prévu pour le 29 mars. La Première ministre britannique va soumettre une nouvelle fois au vote du Parlement l'accord de divorce, avec les concessions qu'elle aura pu négocier à Bruxelles. Si les députés le recalent de nouveau, elle leur demandera le 13 mars s'ils veulent sortir de l'UE sans accord. S'ils refusent, elle leur soumettra le 14 mars une proposition de report «limité» du Brexit. Le négociateur européen, Michel Barnier, a cependant estimé jeudi que les Britanniques doivent prendre «une décision» plutôt que de réclamer un éventuel report de la date du Brexit.

T. Y./Agences

Pétrole

## Le Brent frôle les 66 dollars à Londres

Les cours du pétrole divergeaient jeudi en cours d'échanges européens, le Brent, référence internationale, restant plombé par un PMI chinois décevant, tandis que le WTI américain rebondissait grâce à la croissance aux Etats-Unis. Dans l'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 65,96 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 65 cents par rapport à la clôture de mercredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 8 cents à 57,02 dollars une heure après son ouverture.

«La faiblesse des PMI en Asie fait craindre une demande morne», a commenté un analyste. L'activité manufacturière de la Chine, premier importateur mondial de pétrole, a sombré en février à son plus bas en trois ans. «Les craintes sur la croissance mondiale continuent de limiter les gains des cours du brut», ont résumé des analystes. En revanche, le cours du WTI a profité en cours de séance de la croissance de l'économie des Etats-Unis, qui a atteint 2,9% pour l'année 2018. La veille, les prix avaient bondi à la faveur d'une baisse attendue des stocks de brut des Etats-Unis. Lors de la semaine achevée le 22 février, les réserves commer-

ciales de brut ont baissé de 8,6 millions de barils pour s'établir à 445,9 millions, là où les analystes interrogés par l'agence Bloomberg anticipaient une hausse de 3 millions de barils. «L'explication principale est une chute des importations de brut», ont expliqué des analystes. «Les Saoudiens semblent tenir bon dans leur volonté de réduire leurs exportations vers les Etats-Unis», ont-ils ajouté. Alors que la production des Etats-Unis a dépassé celle du royaume, l'Arabie saoudite maintient sa politique de limitation de ses exportations, malgré les critiques du président américain Donald Trump contre l'Opep et ses partenaires.

L. O./APS

Akbou

## Plus d'une centaine d'exposants à la fête de l'olive

■ Plus de 100 exposants, issus de 11 wilayas, ont pris part ce jeudi après-midi, à Akbou, à 75 km à l'ouest de Béjaïa, à l'ouverture de la 27<sup>e</sup> édition de la fête de l'olive, qui cette année, va être célébrer, sous le signe d'une amélioration des cueillettes et par ricochet de la production d'huile, qui a atteint ainsi 19,4 millions de litres contre 18 millions la saison antérieure.

Par Amina B.

«**L'**année a bénéficié de conditions climatiques favorables», a souligné le directeur des services agricoles, Ahmed Elaihar, évoquant notamment «une forte pluviométrie et donc un bon arrosage des vergers». Le plus important dira, t-il, reste néanmoins l'entrée en production de nouveaux vergers, plantés depuis 2011, et dont le rendement a été inattendu, avec une moyenne estimée à quelques 21 litres par quintal.

Une surface de quelque 7 200 hectares a été ainsi plantés dans le cadre d'un programme, appelé initiative locale et qui vise à moyen terme, l'intensification générale des plantations. «L'objectif est d'atteindre 400 plants par hectare contre une centaine actuellement», a-t-il encore expliqué, notant que Bejaïa, actuellement reste le premier bassin oléicole nationale avec une surface consacrée de près de 60 000 hectares.

L'évènement, par-delà son côté commercial et festif, reste, en tous pour les professionnels, une occasion d'échanger et de mettre le doigt, sur les améliorations à entrevoir, et les moyens à mettre en œuvre, pour lever les facteurs contraignants, inhérents à la filière, qu'il s'agisse de la production, de la collecte, de la transformation ou de la commercialisation. Des conférences, des ateliers, animés par des experts sont au programme de cette manifestation qui va s'étaler jusqu'à samedi prochain.

Parmi les exposants figurent également des producteurs hors filières, notamment les figuiculteurs et les apiculteurs ainsi que de nombreux autres producteurs, notamment les maraichers, et ceux spécialisés dans divers cultures dont le caroube. Des équipementiers ainsi que des représentants de concessionnaires de matériels agricoles participent également à ce rendez-vous, qui par son ampleur, fait office d'une véritable foire agricole.

A. B./APS



## Caravane de l'emploi de l'Anem à Khenchela Affluence remarquable des jeunes de la commune de Kais

Une affluence «remarquable» des jeunes de la commune de Kais (Khenchela) a été enregistrée sur les stands de la caravane de l'emploi qui poursuit son périple à sa 6<sup>ème</sup> halte, à la placette de l'APC, a-t-on constaté.

Cette manifestation de sensibilisation, organisée par la direction locale de l'emploi a été marquée mercredi par la visite de près de 800 jeunes de la commune de Kais et de sa périphérie de divers stands d'information réservés aux antennes locales de la caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), de l'agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) en plus des caisses nationales des assurances sociales des travailleurs salariés et de sécurité sociale des non-salariés (Cnas-Casnos).

Le directeur de l'emploi de la wilaya Rochedi Belagoune a précisé à l'APS que le coup d'envoi de la caravane de l'emploi inter-

communes, placée sous le slogan «la micro-entreprise est l'avenir du développement local», a été donné au début de cette semaine depuis le chef-lieu de wilaya et se poursuivra jusqu'au 20 du mois de mars prochain pour toucher l'ensemble des communes de cette région.

L'initiative, selon le même responsable, vise à informer et à sensibiliser les jeunes quant à la création des micro-entreprises en fonction des besoins du marché de l'emploi local et sur les avantages fiscaux et semi-fiscaux accordés par l'Etat en faveur de cette frange sociale dans le cadre des différents dispositifs d'aide à l'emploi.

De son côté, le directeur local de la Cnac, Baâla Laâyache s'est félicité de l'initiative soulignant l'enregistrement d'un nombre «considérable» de jeunes au cours de ses haltes dans les localités de Khenchela, Bouhmama, Mesara, Yabous, Chelia et Kais ce qui a contribué, selon lui, à la réalisation

de l'objectif tracé visant à se rapprocher du plus grand nombre possible de jeunes de la wilaya de Khenchela, d'écouter leurs préoccupations et de mettre à leur disposition différentes informations portant création des entreprises dans le cadre de ce dispositif.

Nombreux jeunes de la localité de Kais qui ont visité les stands de cette caravane ont accueilli favorablement cette initiative qui leur permet de se familiariser avec les différentes formules de création de petites entreprises.

La même caravane sillonnera durant les tous prochains jours le reste des communes de cette wilaya où l'Anem mise sur le rapprochement des jeunes par «l'instauration d'une communication institutionnelle et de proximité» au service des jeunes, afin de leur offrir des opportunités d'emploi et de les encourager à créer des entreprises dans le cadre des différents dispositifs de soutien.

K. L.

M'sila

## Des marchés délaissés seront remis en exploitation

Des mesures seront «bientôt» prises afin d'exploiter sept marchés de proximité délaissés à travers les communes de la wilaya de M'sila, ayant fait l'objet d'actes de vandalisme, indiquent jeudi les services de wilaya.

La même source a précisé que ces marchés sont situés au chef-lieu de wilaya, Barhoum, Boussaâda, Sidi Amer et Ain El Hadjel, qui seront, soit transformés en structures relevant d'autres secteurs soit loués à de vrais vendeurs de fruits, légumes et viande.

En dépit de leur implantation au cœur des villes, ces marchés n'ont pas suscité l'intérêt des commerçants, selon les services de la wilaya, qui ont fait état de leur intention d'exploiter ces marchés, de mettre fin au vandalisme et d'en faire une alternative aux commerçants informels qui

occupent les rues et les lieux bondés de passants.

Les raisons du manque d'exploitation de ces marchés sont notamment dues à l'augmentation par certaines communes du prix de la location, contraignant les locataires à ne pas vouloir

investir ce marché, alors que d'autres marchés ne sont pas encore raccordés aux différents réseaux, a souligné la même source.

Les services de la wilaya ont également rappelé que ces marchés, achevés en 2014, ont été

financés dans le cadre des plans communaux de développement pour un montant total de 260 millions de dinars.

Ces marchés qui comptent plus de 700 emplacements de vente de fruits et légumes, en plus d'espaces pour la vente de

viande, ont été réalisés dans le cadre d'un programme visant à rapprocher les marchés de proximité des consommateurs et à lutter contre le commerce parallèle, ont précisé les services de la wilaya.

Yanis D.

Nouveaux pôles d'habitation de Constantine

## Vers la création de nouveaux centres d'intervention de la Protection civile

La création de nouveaux centres d'intervention dans les pôles d'habitation de la wilaya de Constantine constitue «une priorité absolue» pour la Protection civile, a indiqué jeudi le directeur local de ce corps constitué, le colonel Ahmed Drardja.

S'exprimant en marge de la célébration de la Journée mondiale de la protection civile, organisée au niveau de leur à l'unité principale de la Protection civile de la ville d'Al-Mendjeli sous le slogan «la sécurité des enfants est de notre responsabilité», le colo-

nel Drardja a affirmé que la création de nouveaux centres «va permettre d'améliorer la capacité opérationnelle des éléments de la Protection civile», soulignant que la wilaya de Constantine compte pour l'heure 13 unités opérationnelles d'intervention.

Ces nouvelles infrastructures vont également permettre d'«apporter les réponses les plus efficaces» en matière de protection des riverains de ces zones à haute densité de population, a-t-il ajouté.

Le directeur de la Protection civile a, à

cette occasion, mis l'accent sur l'importance de prôner «une culture de la prévention auprès des citoyens» pour vulgariser les mesures à adopter face aux différents risques. Il est à noter que plusieurs éléments de la protection civile ont été honorés à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile, à laquelle ont pris part les autorités de la wilaya, marquée par des expositions et des manœuvres d'exhibition.

R. R.

Commission ministérielle maghrébine de la sécurité alimentaire

# Bouazghi prend part à Tunis aux travaux de la 18<sup>e</sup> session

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a pris part, jeudi à Tunis, aux travaux de la 18<sup>e</sup> session de la Commission ministérielle maghrébine chargée de la sécurité alimentaire, a indiqué un communiqué du ministère.

Par Mounir T.

Les participants à cette session débattront des questions liées à la sécurité alimentaire dans les pays maghrébins et évalueront la mise en application des recommandations de la commission ainsi que les réalisations accomplies par les commissions sectorielles durant la dernière période, ajoute-t-on de même source.

Dans son intervention, M. Bouazghi a rappelé le message adressé, le 16 février 2019, par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, aux dirigeants des Etats maghrébins à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA), dans lequel il a réaffirmé «l'attachement constant de l'Algérie à l'édification de l'UMA, étant un choix stratégique et une revendication populaire et sa volonté de redynamiser ses institutions et ses structures pour permettre à nos pays de défendre leurs intérêts communs, relever les défis croissants et répondre aux attentes et aspirations des peuples maghrébins à davantage d'unité, de complémentarité et d'intégrité».

«L'équation du renforcement

de la sécurité alimentaire et de l'autosuffisance qui impliquent la préservation et l'exploitation durable des ressources naturelles vient en tête des enjeux desquels dépend le développement, la stabilité et la sécurité dans la région du Maghreb arabe», a indiqué le ministre, soulignant que «l'Algérie est pleinement convaincue que ces objectifs ne peuvent être réalisés sans l'augmentation de l'offre agricole et alimentaire, la modernisation des outils de production, l'encouragement de l'investissement productif et l'appui de l'agriculteur aux plans économique et social, étant le premier noyau de toute action de développement durable».

«Ces éléments, qui sont l'essence même de la stratégie globale dont a jouit le développement agricole en Algérie deux décennies durant, ont permis de moderniser les différentes filières agricoles et de développer l'agroalimentaire, ce qui a grandement contribué à la diversification de l'économie nationale, à la réduction des importations et à l'augmentation des exportations hors hydrocarbures», a-t-il ajouté.

Le ministre a mis l'accent, à cette occasion, sur «le nécessai-



re renforcement de la coopération entre les Etats membres de l'UMA et la mise en place de mécanismes et programmes intégrés et complémentaires qui viendront s'ajouter et stimuler les efforts de développement et les investissements au niveau national, notamment dans le secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture, tout en tenant en compte des défis posés à la région, en tête desquels le renforcement de la sécurité alimentaire et la préservation, l'améliora-

tion et l'exploitation économique et durable des ressources naturelles, en vue d'augmenter les recettes des agriculteurs et des éleveurs, outre le souci de permettre aux agriculteurs d'utiliser les nouvelles technologies modernes à même de contribuer à l'augmentation de la production et d'ouvrir d'autres nouveaux domaines de commercialisation et de s'adapter avec les changements climatiques pour alléger leurs impacts négatifs».

Au terme de la rencontre, les

ministres maghrébins de l'Agriculture ont signé le procès-verbal de la session qui a comporté des recommandations pratiques sur différents sujets importants relatifs, notamment aux politiques agricoles, de santé végétale, la faune, la pêche, la lutte contre la sécheresse et la recherche et formation agricoles.

Les ministres ont adopté et signé également trois conventions maghrébines de coopération dans les domaines de la médecine vétérinaire, la pêche et l'aquaculture.

Dans le cadre de la coopération algéro-tunisienne, M. Bouazghi a tenu une rencontre avec son homologue tunisien, consacrée à l'examen de la coopération dans les domaines de l'agriculture et la pêche. Cette rencontre a été couronnée par la signature d'un PV dans lequel les deux parties ont réitéré leur attachement au renforcement de la coopération bilatérale et le partenariat dans différents domaines d'intérêt commun, notamment la recherche scientifique agricole, la production agricole, la protection de la flore et l'aquaculture, outre la lutte contre la sécheresse la préservation de la faune sauvage.

Le ministre a rencontré également en marge de la réunion de l'UMA son homologue libyen. L'audience a porté sur l'examen des voies et moyens de renforcement des différents domaines d'intérêt commun, notamment les recherches agricoles, la protection sanitaire vétérinaire et végétale et la lutte contre la sécheresse.

Par ailleurs, le ministre s'est rendu, lors de cette visite en Tunisie, au gouvernorat de Zaghuan où il a pris connaissance de l'expérience tunisienne dans la plantation des oliviers et des arbres fruitiers et l'élevage ovin, bovin et volaille.

M. T./APS

Hamid C.

## Sahara occidental

# Des Français appellent leur pays à assumer un rôle positif dans le conflit

Des militants français des droits de l'Homme, solidaires avec la cause du Sahara occidental, ont appelé, jeudi au camp Chahid El-Hafedh des réfugiés sahraouis, la France à «assumer un rôle positif dans le règlement du conflit du Sahara Occidental au lieu d'être partie du problème».

Participant à une rencontre sur «La responsabilité et le rôle de la France dans le dénouement du conflit du Sahara occidental», ils ont relevé «le rôle négatif joué par la France à l'égard de la question du Sahara occidental et son processus au niveau de l'ONU, ainsi que lors du vote au parlement européen sur les accords illégaux avec le Maroc», avant d'appeler à «ne plus soutenir aveuglément le Maroc».

La militante française des droits de l'Homme, Claude Mangin - épouse de Naâma Asfari, prisonnier politique au Maroc -, a présenté un témoignage de son expérience avec les autorités marocaines qui lui avaient interdit de rendre visite à son époux, disant «être surprise de la mobilisation, par la France, de son corps diplomatique dans la défense du Maroc».

La représentante de l'association française «Camion-citerne», Joëlle Toutain, a, de son côté, condamné la «position négative» de la France qui soutient le royaume du Maroc et qui «exacerbe les souffrances du peuple sahraoui et contribue à la détérioration de la situation humanitaire dans les camps de la dignité et de la fierté et dans les

territoires occupés», avant de réitérer le soutien de son association à la lutte du peuple sahraoui pour recouvrer son indépendance et sa liberté.

L'ambassadeur au ministère sahraoui des Affaires étrangères, Lakehal Mae El-Aynine, a, dans son intervention, rappelé les causes historiques de la colonisation dans la région, l'intervention franco-espagnole dans le tracé et la délimitation des frontières du Sahara occidental, ainsi que «l'intervention militaire directe de la France contre le front Polisario en tant que soutien à la Mauritanie et au Maroc et la poursuite de son soutien au Conseil de sécurité de l'ONU et au niveau de l'Union européenne, à travers le renouvellement des accords illégaux entre le Maroc et l'UE pour exploiter les richesses du Sahara occidental».

«A qui profite véritablement cette position négative manifestée par la France à l'égard du conflit du Sahara occidental», s'est interrogé le diplomate sahraoui, qui n'a pas manqué de fustiger la contradiction de la France avec ses principes des Droits de l'Homme et des libertés «dont elle se vante».

Le président de l'association des familles et parents des détenus et disparus sahraouis, Abdesslem Ammar, a, pour sa part, estimé que «la question du Sahara occidental ne peut être résolue sans mettre fin aux crimes de guerre et au génocide auxquels sont exposés les sahraouis sans défense dans les territoires occupés et, sans stopper les manœuvres orchestrées par l'Etat fran-

çais à travers le soutien du royaume marocain pour poursuivre l'occupation et l'exploitation illégale des richesses sahraouies par le biais d'accords illégaux avec l'Union européenne».

L'intervenant a appelé, à ce titre, l'ONU à «agir et à confier à la Minurso une mission positive dans la question des Droits de l'Homme, en tant qu'unique instance chargée de cette mission dans l'ordre international».

Le secrétaire général de l'association sahraouie pour l'échange culturel dans l'espace francophone, Mohamed Hamoud, a mis à profit cette occasion pour inviter la France à s'engager à rectifier ses positions envers le peuple sahraoui.

Dans leur communiqué final, les participants à cette rencontre ont appelé à déclarer «caduque tout accord concernant les richesses du Sahara occidental, sans le consentement du peuple sahraoui à travers son représentant légitime le front Polisario, avant de dénoncer le manquement et la contradiction et, parfois, la conspiration contre les pratiques sur le terrain de l'UE».

Les participants ont estimé que le temps est venu pour que la France «assume une position positive et importante au Conseil de sécurité et mette un terme à la dernière colonie en Afrique, et accompagne la nouvelle dynamique pilotée par l'envoyé personnel de l'ONU, Horst Kohler pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination».



## Crise au Cachemire

# Le Pakistan va libérer un pilote indien en "geste de paix"

■ Le Pakistan devait libérer hier un pilote indien capturé cette semaine dans des combats aériens au Cachemire, un «geste de paix» à l'égard de l'Inde qui pourrait marquer un apaisement de la crise entre les deux puissances nucléaires.

La poussée de fièvre entre les deux frères ennemis d'Asie du Sud a vu cette semaine leurs avions de chasse respectifs pénétrer sur le territoire adverse pour la première fois depuis des décennies, suscitant l'alarme de la communauté internationale qui redoute un conflit ouvert. Cette montée de tensions est allée jusqu'à perturber le trafic aérien mondial.

L'étincelle est encore une fois partie de la région poudrière du Cachemire, pomme de discorde du sous-continent depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. L'Inde et le Pakistan revendiquent tous deux cette zone montagneuse à majorité musulmane et se sont déjà livré par le passé deux guerres à son sujet.

La remise du pilote est prévue au poste-frontière de Wagah, situé entre les grandes villes de Lahore (Pakistan) et d'Amritsar

(Inde), en milieu d'après-midi (vers 10-11h GMT). Des milliers de personnes se rassemblent déjà côté indien hier matin pour accueillir celui qui est célébré comme un héros dans son pays.

La libération du lieutenant-colonel Abhinandan Varthaman, annoncée jeudi par le Premier ministre pakistanais Imran Khan, a été présentée par Islamabad comme un «geste de paix» en direction de l'Inde.

Pour autant, «notre désir de désescalade ne devrait pas être interprété comme une faiblesse par le Premier ministre indien, le nationaliste hindou Narendra Modi», a-t-il averti.

New Delhi accuse de longue date son voisin de soutenir les infiltrations et la lutte armée dans la partie du Cachemire sous contrôle indien. Cette rébellion a durement frappé l'État indien lorsqu'un attentat suicide a tué

au moins 40 paramilitaires le 14 février, attaque la plus meurtrière depuis le début de l'insurrection séparatiste en 1989.

Narendra Modi, qui cultive une image d'homme fort et briguera au printemps un second mandat, s'est alors retrouvé sous pression d'une opinion publique et de commentateurs réclamant vengeance.

L'armée indienne a mené mardi une «frappe préventive» contre ce qu'elle a présenté comme un camp d'entraînement en territoire pakistanais du mouvement islamiste Jaish-e-Mohammed (JeM), l'un des groupes armés les plus actifs dans la lutte contre New Delhi au Cachemire et qui avait revendiqué l'attentat contre les paramilitaires. L'Inde n'avait pas procédé à une frappe aérienne contre son voisin depuis la guerre qui les avait opposés en 1971 autour du Pakistan oriental (aujourd'hui Bangladesh), à une époque où aucune des deux nations ne possédait encore l'armée nucléaire.

En réponse à cette incursion indienne, des avions de chasse pakistanais ont franchi mercredi la Ligne de Contrôle, ligne de cessez-le-feu hautement militarisée qui fait office de frontière entre les deux pays au Cachemire, et ont largué des bombes côté indien.

Dans les affrontements



aériens qui ont suivi, l'armée pakistanaise a affirmé avoir abattu deux avions indiens et capturé un pilote. L'Inde de son côté a confirmé avoir perdu un avion et dit avoir détruit un avion pakistanaise, ce qu'IsLAMabad a démenti.

Le Pakistan a diffusé des vidéos du pilote prisonnier, devenu instantanément le visage humain de cette crise au Cachemire, assurant l'avoir bien traité. Le lieutenant-colonel Abhinandan Varthaman est aussitôt devenu un symbole dans son pays. Son visage était hier sur toutes les télévisions indiennes. Sur Twitter, le mot d'ordre était #WelcomeHomeAbhinandan et l'un des plus tendances du moment. Ses parents se sont

rendus tard jeudi en avion à Amritsar et ont été applaudis à bord de l'appareil par les autres passagers. «Regardez la façon dont il a parlé avec bravoure. Un vrai soldat (...) Nous sommes si fiers de lui», a déclaré à la presse indienne son père, lui-même un officier retraité de l'armée de l'air.

Pour l'analyste pakistanais Hasan Askari, la libération du pilote représente «un geste extraordinaire» d'IsLAMabad. «Normalement on ne renvoie pas les gens comme lui aussi rapidement».

«Espérons que l'Inde répondra positivement et travaillera avec le Pakistan à la normalisation de la situation entre les deux pays», a-t-il ajouté, interrogé par l'AFP. **Rosa C.**



## Impuissance

Par Fouzia Mahmoudi

Près d'une centaine de résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ont été votées ces dernières décennies pour condamner les multiples crimes de l'État israélien contre le peuple palestinien. Des résolutions que les dirigeants hébreux ont toujours refusé de respecter et qui ne font que mettre en évidence l'incapacité des instances internationales face à Israël qui profite de cette impuissance pour continuer à imposer sa loi à un peuple palestinien démuné. Et aujourd'hui, fort du soutien absolu de la première puissance mondiale, Tel-Aviv continue d'ignorer les Nations unies et d'étendre toujours plus les territoires de ses colonies illégales sur le sol palestinien et d'user d'une force criminelle contre les manifestants qui protestent contre la confiscation de leur terre. D'ailleurs, une fois encore, les enquêteurs du Conseil des droits de l'homme de l'ONU soulignent l'usage disproportionné de la force létale contre les manifestants palestiniens, le long de la frontière et accusent Israël de «crimes de guerre» et de «crimes contre l'humanité» à Ghaza. Cette allégation, déjà formulée à de nombreuses reprises au cours des dix dernières années par différents organismes ou ONG, est cette fois le fait de la commission mise en place en 2018 par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Cette commission s'est penchée sur la «marche du retour» dans le territoire palestinien, ces rassemblements le long de la clôture frontalière, au lourd bilan humain. Son rapport, rendu public cette semaine, met en cause l'usage massif de balles réelles contre des manifestants civils qui, selon elle, ne posaient pas une menace directe aux soldats et ne participaient pas à des hostilités. Sans surprise, il a été accueilli en Israël par des condamnations politiques, prolongeant le dialogue de sourds habituel avec cette institution. Israël rejetait par avance le travail de cette commission, considéré comme biaisé. Les enquêteurs n'ont pas eu accès à la bande de Ghaza, un accès refusé par Israël, puis par l'Égypte. L'État hébreu a aussi décliné plusieurs demandes d'informations et de coopération. La commission dit avoir conduit 325 entretiens avec des officiels, des témoins et des victimes des faits étudiés. Elle s'est concentrée sur trois jours de rassemblement : le lancement de la marche, le 30 mars 2018 ; le 14 mai, qui coïncidait avec le déménagement de l'ambassade américaine à Jérusalem ; et le 12 octobre. Des dates qui restent dans les mémoires et qui témoignent de la brutalité d'une armée qui n'hésite pas à user de sa puissance pour tenter de soumettre le peuple palestinien. Et bien qu'attendue, la réaction des dirigeants hébreux aux conclusions de cette enquête ne surprend aujourd'hui personne et surtout ne changera rien à la situation sur place, où Israël continue à tenter de soumettre de toutes les façons possibles des Palestiniens, qui malgré les épreuves et les assauts armés, continuent de se battre chaque jour pour la création de leur État. **F. M.**

## Corée du Nord

### Après l'échec du sommet, Pyongyang propose de dialoguer à nouveau avec Washington

La Corée du Nord a proposé hier de nouvelles discussions aux États-Unis au lendemain de l'échec spectaculaire de leur sommet à Hanoï, les deux parties cherchant à garder la porte du dialogue ouverte tout en campant sur leurs positions.

Le président américain Donald Trump et le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un ont fait tous deux un long trajet pour leur second tête-à-tête consacré à l'épineux dossier de la dénucléarisation de la Corée du Nord mais la rencontre a tourné court, les deux camps se séparant sans la déclaration conjointe initialement prévue. Chacun a cherché à imputer à l'autre la responsabilité de cette impasse.

Donald Trump a affirmé que Pyongyang avait exigé la levée de toutes les sanctions qui lui sont imposées du fait de ses programmes nucléaire et balistique interdits.

Le Nord a dit qu'il n'avait demandé qu'une levée «partielle» de ces restrictions. Et, fait rarissime, le ministre nord-coréen des Affaires étrangères Ri Yong Ho a convoqué des journalistes issus d'une poignée de pays pour livrer sa version.

En échange d'un allègement des mesures qui l'étranglent, a dit le chef de la diplomatie nord-

coréenne, Pyongyang propose de «démanteler complètement toutes ses infrastructures de production nucléaire» dans son complexe de Yongbyon. Cette proposition est «invariable» et il n'y aura pas de meilleure offre, a-t-il prévenu. Ce qui n'a pas empêché l'agence officielle nord-coréenne KCNA de souligner que Donald Trump et Kim Jong Un avaient eu des «échanges très constructifs et francs». Les relations entre les deux pays ennemis pendant la guerre de Corée (1950-53), un conflit qui se poursuit en théorie faute de traité de paix, sont «caractérisées par la défiance et l'antagonisme depuis des décennies», a dit l'agence. Inévitablement, il y aura «des difficultés et des épreuves pour établir des relations nouvelles». Le sommet de Hanoï fut une «réussite», affirme cependant KCNA, ajoutant que l'homme fort de Pyongyang a proposé à Donald Trump une nouvelle rencontre. Le président américain a également espéré voir rapidement le dirigeant nord-coréen, sans autre précision.

«Il faut parfois quitter les négociations», a lancé Donald Trump, expliquant qu'il pouvait obtenir mieux. «Je préfère le faire bien que le faire rapidement».

Comme il l'a fait à plusieurs reprises, le président n'a pas tari d'éloges sur Kim Jong Un. «C'est une vraie personnalité», a-t-il dit à Fox News. «Il est très intelligent, aussi fin que l'on puisse être. C'est un vrai leader».

Le sommet de Hanoï a déçu toutes les attentes après le premier rendez-vous de Singapour en juin. Lors de cette première rencontre historique, les deux dirigeants passés en quelques mois des insultes personnelles aux éloges de la part de Donald Trump n'avaient signé qu'une vague déclaration d'intentions sur la «dénucléarisation de la péninsule coréenne».

D'après de hauts responsables américains, les Nord-Coréens avaient exigé dans les jours précédant Hanoï la levée de facto de toutes les sanctions économiques imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU depuis mars 2016.

Avant cette date, les résolutions concernaient essentiellement l'interdiction des transferts de technologie. Les sanctions les plus récentes portent en revanche sur des secteurs économiques beaucoup plus rentables, dont les exportations nord-coréennes de charbon et de minerai de fer, les produits de la mer et le textile.





«Un piano, un monument»

# Récital du pianiste Zaki Allal à Notre Dame d'Afrique

■ «Un piano, un monument», une série de récitals de musique, initiée et inaugurée jeudi soir à Alger par le pianiste algérien Zaki Allal, dédiée à la mise en valeur du patrimoine culturel et de l'héritage historique.



Par Adéla S.

**D**urant près d'une heure, le nombreux public de la Basilique Notre Dame d'Afrique a été embarqué dans une randonnée onirique, à travers une dizaine de compositions à caractère narratif, empreintes de nostalgie, de mélancolie et de romance, entre autres.

Premier du genre à raconter le patrimoine culturel à travers la musique, le concept «Un piano, un monument», récemment créé et développé par l'artiste, célèbre, selon lui, le legs historique et ancestral «dans le monde entier», expliquant qu'il suffit juste d'animer un concert de piano sur des lieux chargés d'histoire (vestiges, édifices...)

pour que les gens s'en imprègnent.

Revivant les tranches de vie qui l'avaient inspiré, Zaki Allal interprète ses musiques les yeux fermés, après les avoir présentées à l'assistance en choisissant les mots qu'il faut pour exprimer des émotions intenses.

La fascination devant le Palais de l'Alhambra, des adieux entre une grand-mère et son petit-fils dans un aéroport, l'art de susciter un intérêt pour son pays, le Libéria chez les autres ou encore les aurores boréales, figurent parmi les expériences vécues par Zaki Allal judicieusement transformées en musique.

Plusieurs des pièces au programme, aux partitions simples et prolifiques, conçues dans des variations en mode mineur, ont

été rendues dans une cadence à trois temps, une manière pour l'artiste d'appuyer davantage l'esprit mélancolique ou nostalgique des mélodies avec celui de la romance qu'évoque le rythme de la valse.

Selon le vécu et l'expérience de chacun, les titres, «Alhambra», «Odyssey of Life», «Oriental Race», «Butterfly», «The Explorer», «Sunrise», «Aurora», «Nostalgic Love» et «Dancing Star», ont ramené à la mémoire différents souvenirs, amers ou agréables, de joie ou de déception, de compassion ou de regret, de quiétude ou d'angoisse.

Dans la belle acoustique qu'offre la salle des prières de la basilique, le lyrisme poétique des mélodies a orné le silence religieux des lieux, livrés au doigté de l'artiste-virtuose qui a su donner des élans de narrateur aux sonorités cristallines du piano, dans des atmosphères solennelles. En présence des représentants de différents corps diplomatiques accrédités à Alger, le public, savourant tous les moments du récital dans l'allégresse et la volupté, a longtemps applaudi l'artiste, par ailleurs docteur en médecine et chercheur, qui s'est généreusement livré, à l'issue de sa prestation, à une séance de vente dédiée de son premier album sorti en 2013, «Célestial».

Zaki Allal, qui a animé deux tournées qui l'ont mené, outre quelques villes d'Algérie, au Canada, Etats-Unis d'Amérique, Espagne, Suisse, France, se produisant également au Carnegie Hall à New York et au Steinway Hall de Londres, a confié à l'APS la sortie prochaine de son deuxième opus, «Peace» (Paix), après «Sunrise», chanson sortie en single en 2015.

Organisé par la Basilique Notre Dame d'Afrique, «Un piano, un monument», concert inaugural d'une tournée que Zaki Allal devrait animer, a été programmé, pour une représentation unique, dans le cadre, selon le recteur de la basilique Notre-Dame d'Afrique, père José Maria Cantal Rivas, du «programme régulier, initié par l'église».

A. S./APS

## Tizi-Ouzou

### Ouverture de la 17<sup>e</sup> édition du Festival du film amazigh

**L**a 17<sup>e</sup> édition du Festival culturel national du film amazigh (FCNFA) s'est ouverte jeudi au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et des autorités locales.

La cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée au théâtre régional Kateb-Yacine a été marquée par la projection du court métrage «Banc public» du défunt Djamel Allam, auquel est dédiée cette édition. Un film produit en 2012 et honoré de l'Olivier d'or de sa catégorie à la 13<sup>e</sup> édition du FCNAFA.

Lors de son allocution d'ouverture, le ministre s'est félicité de la tenue de cette 17<sup>e</sup> édition qui, a-t-il estimé, «consacre le dynamisme culturel», qui caractérise la wilaya de Tizi-Ouzou, en annonçant, à l'occasion, la disposition de son département à apporter

toute l'aide et le soutien nécessaires pour la réussite de ces manifestations culturelles.

«Nous avons décidé d'apporter davantage d'aide, dans la mesure du possible, aux différentes manifestations culturelles organisées ici à Tizi-Ouzou, une ville qui respire la culture», a-t-il indiqué, annonçant, à l'occasion, la décision de prendre en charge l'aménagement en moyens logistiques et techniques du théâtre de verdure «pour être opérationnel vers le mois de ramadhan».

Pour sa part, le commissaire du festival, Amar Tribèche, a considéré que ce festival constitue «une fête du cinéma amazigh qui représente beaucoup pour les Algériens et les amazighs où qu'ils se trouvent», et constitue aussi «un espace de rencontres où s'échangent les expériences des uns et des autres».

Vingt-trois productions, 4 longs métrages, 10 courts métrages, 6 films documentaires et trois d'animation dans différentes variantes amazighs : kabyle, chaouie et mozabite, sont prévues en compétition pour l'Olivier d'or, la plus haute distinction de ce festival qui s'étalera jusqu'au 4 mars prochain.

Les séances de projections des films en lice dans cette manifestation se dérouleront à la grande salle de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, à raison de trois séances quotidiennes, dont une le matinée et deux l'après-midi.

Quatre conférences sur le cinéma animées par Salim Aggar, Saïd Ould Khelifa, Ali Mouzaoui et Ahmed Bedjaoui, sont également prévues lors de ce festival.

Ali T.

## Peinture

### La plasticienne Fadila Lebjaoui expose à Alger

**U**ne exposition d'œuvres picturales, explorant une palette de couleurs chaudes dans des toiles évoquant l'art de la mosaïque et des peintures abstraites, a été inaugurée jeudi à Alger par l'artiste peintre Fadila Lebjaoui.

Organisée à l'hôtel El Aurassi, cette exposition propose aux visiteurs une trentaine de tableaux, réalisés avec différentes techniques, et qui ont l'exploration de la couleur pour seul fil conducteur.

L'artiste a dévoilé une première série de toiles reproduisant, avec une grande minu-

tie, des fresques de mosaïques revisitées à l'aquarelle sur toile avec une palette de bleu, de vert et de jaune, donnant l'impression d'évoluer sur des tons différents.

Avec la même conception, Fadila Lebjaoui propose un croisement régulier de traits des trois couleurs, agrémenté de violet qui forme sur la toile un véritable tissage.

Sur un registre plus géométrique, la plasticienne continue de décliner les nuances de rouge et de bleu dans une série de toiles représentant des carrés superposés, chaque toile se distinguant par un choix de

couleur exploré sur plusieurs tons.

Fadila Lebjaoui a également présenté des œuvres abstraites réalisées au couteau, à l'aquarelle ou encore à la peinture à l'huile, où l'humain est relégué au rang de simple forme ornementale sans visage, sans expression et sans aucune fonction. Dans ces rares œuvres où l'humain apparaît pour exprimer la diversité par la couleur.

Inaugurée jeudi, l'exposition de Fadila Lebjaoui se poursuit jusqu'au 23 mars prochain.

Racim C.

## Etats-Unis

### Restitution de 361 pièces de reliques et d'objets d'art à la Chine

**L**es Etats-Unis ont annoncé le rapatriement de 361 pièces de reliques et d'objets d'art chinois vers la Chine, lors d'une cérémonie qui s'est tenue jeudi à Indianapolis, chef-lieu de l'Etat américain de l'Indiana (centre).

De hauts responsables des deux pays ont célébré le rapatriement lors de la cérémonie

qui s'est tenue au musée Eiteljorg à Indianapolis. Ce rapatriement ramènera en Chine le plus important lot de reliques et d'objets d'art des Etats-Unis depuis 2009, lorsque les deux pays ont signé un protocole d'entente visant à renforcer la coopération à cet égard. Hu Bing, directeur adjoint de l'Administration nationale du patrimoine cul-

turel de Chine, a déclaré lors de la cérémonie que la Chine appréciait les efforts des Etats-Unis pour restituer ces reliques et espérait renforcer la coopération avec les Etats-Unis en matière de préservation des reliques, de partage d'informations, ainsi que d'échanges interpersonnels.

R. C.

## AGEND'ART

Galerie d'art Asselah-Hocine

Jusqu'au 10 mars :

Exposition de l'artiste

peintre Abdennour Zerfaoui.

Galerie Seen Art (Dely Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de l'artiste plasticien et calligraphe Yazid Kheloufi, intitulée «Les encres de l'âme».



Qatar  
Bounedjah inscrit un triplé

**L'ATTAQUANT** algérien Baghdad Bounedjah n'arrête pas d'affoler les compteurs au Qatar puisqu'aujourd'hui il a inscrit un triplé face au Qatar SC, portant son total de buts à 34 en championnat après 18 journées seulement ! L'international algérien a obtenu un penalty en première période après un pressing sur un défenseur adverse qui commet l'erreur sur l'attaquant algérien dans la surface. Bounedjah se fait justice et transforme le penalty dans les filets du portier adverse qui n'a rien pu faire (30'), 2-0. En deuxième période il en ajoute deux autres en fin de match pour alourdir le score. Sur le premier il

est parti du milieu pour dribbler plusieurs joueurs avant de tirer en force, un tir qui était détourné par un pied du défenseur et se termine dans le petit filet du gardien (84'). A quelques instants de la fin de la rencontre, Bounedjah obtient un caviar en profondeur suite à une erreur du gardien et place le ballon sur le côté gauche du gardien qui a passé une sale soirée puisque le score final est de 8-1 pour Al Sadd qui garde l'écart avec Al Duhail (qui s'est imposé 6-0) de 4 points. Grâce à ce triplé Baghdad Bounedjah a inscrit 102 buts avec Al Sadd depuis son arrivée au club et son 34<sup>e</sup> but en cham-

Ligue I Mobilis (23<sup>e</sup> journée)  
**L'USMA à l'épreuve du PAC**

■ Le leader de la Ligue I Mobilis, l'USM Alger, fera face aujourd'hui à une formation difficile à manier, l'une des meilleures du moment, à savoir le Paradou AC, pour le compte de la 23<sup>e</sup> journée du championnat.



Les Usmistes comptent l'emporter

Par Mahfoud M.

Coupe d'Algérie  
**L'ES Sétif réussit la «remontada»**

**L'ES SÉTIF** s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football, après sa large victoire contre l'USM Annaba sur le score de 4 à 0 (mi-temps : 1-0), en match retour des quarts de finale de la compétition disputée mercredi au stade 8-Mai-1945 (Sétif).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Bouguelmouna (30', 71'), Bakir (73') et Ghecha (90'+2) pour l'ESS. Au match aller disputé au stade 19-Mai-1956 d'Annaba, les Sétifiens avaient été battus 2 à 0, grâce à deux réalisations signées Sahbi (18') et Rebiai (58', sp).

Dopage  
**4 ans de suspension pour Naïli**

**LA LIGUE** de football professionnelle vient d'annoncer la suspension du joueur de l'USM El-Harrach, Billel Naïli, pour «une durée de 4 ans ferme de toutes compétitions ou activités sportive». La peine maximale pour un joueur ayant pris des produits dopants est de 32 ans. Un retour de ce dernier en Ligue 1 en 2023 est peu probable, une fin de carrière anticipée donc pour Naïli. L'ancien joueur de la JS Kabylie devra aussi s'acquitter d'une amende de 200 000 DA. Rappelons que le joueur qui a été contôlé positif aux

Benzoylécgonine (Cocaine) et Méthylérgonine (LSD) comme Hicham Cherif El Ouazzani, affirme que ce n'est pas lui qui s'est présenté au contrôle mais confronté aux deux médecins qui ont procédé au test, il a été reconnu formellement par eux. Même chose concernant la signature du joueur lors du contrôle, celui-ci a affirmé que ce n'est pas la sienne mais la commission de discipline l'a comparée à celle sur les contrats du joueur et les membres disent qu'il s'agit de la même signature.

**3 personnes poursuivies en justice après l'agression sur Mellal**

**L**a direction de la JS Kabylie a déposé plainte contre trois personnes suite à l'agression, mardi, du président Cherif Mellal et d'employés du club dont le siège a été saccagé, a annoncé le patron des «Canaris».

«Nous avons été agressés par des individus qu'on connaît. J'ai déposé plainte contre trois d'entre eux que je connais personnellement et j'en ferai de même avec les autres dès qu'ils seront identifiés», a déclaré Mellal, mercredi à Tizi-Ouzou, lors d'une conférence de presse. Mardi, un groupe d'une quinzaine d'individus s'est attaqué au siège de la JSK, saccageant le matériel et agressant sept employés du club dont le président Cherif Mellal. La direction du club, a assuré ce dernier, «a remis des vidéos de l'agression aux services de sécurité et attend de la justice qu'elle fasse son travail».

Pour Mellal, cette agression, œuvre de «voeux payés pour s'attaquer à la JSK», s'explique par leur «opposition» à son projet pour la JSK qui a, a-t-il estimé, «dérangé ceux qui en tiraient

profit auparavant et leur a coupé les sources de privilèges dont ils jouissaient sur le dos du club».

Il a fait savoir que les auteurs «avaient d'abord commencé par s'en prendre aux employés du club à l'intérieur du siège et à saccager le matériel». A son arrivée, il a essayé de discuter avec l'un des assaillants, Djamel A., avant d'être «agressé par derrière en présence de policiers et d'un commissaire de police».

**L**es Rouge et Noir seront donc devant un test sérieux lors de ce derby face à la bande à Chalo qui ne cesse de surprendre. Les coéquipiers de Benghir feront quand même tout leur possible pour prendre les trois points et compteront sur le soutien de leurs fans pour se rapprocher plus du titre national. Les Usmistes savent ce qui les attend lors de cette confrontation et ne baisseront pas les bras. De leur côté, les Jaune et Bleu souhaitent remporter leur premier derby algérois depuis deux ans et tenteront de continuer sur cette belle lancée. Le succès leur permettra aussi de relancer la course pour le titre. De son côté,

le dauphin la JS Kabylie croisera le fer chez lui au stade du 1<sup>er</sup> - Novembre de Tizi-Ouzou, dans une rencontre très difficile pour les deux équipes. Les Canaris, toujours sous le choc après l'agression de leur président Cherif Mellal, feront tout pour l'emporter et réduire l'écart avec l'USMA. Toutefois, l'Aigle Noir ne l'entend pas de cette oreille, lui qui a réussi à se qualifier avec brio en Coupe d'Algérie et qui compte continuer aussi à faire bonne figure en championnat. La JS Saoura, qui réussit de belles prestations en compétition africaine, revient à la compétition nationale et reçoit le mal classé, le MO Béjaïa, qui aura du mal à sortir indemne de cette sortie au stade du 20-Août de Bêchar, surtout devant la détermination des

Sudistes à améliorer leur classement. Enfin, et dans la course au maintien, deux matchs devraient être très disputés entre des candidats à la relégation. Ainsi, Le CA Bordj Bou Arréridj reçoit l'USM Bel Abbès et fera tout pour l'emporter et sortir définitivement de la zone rouge. De son côté, le DRB Tadjenant donnera la réplique à l'O Médéa qui est mal en point aussi et qui a besoin de sortir de cette situation difficile.

M. M.

**Le programme :**

USMA-PAC	(17h)
JSK-ESS	(17h45)
DRBT-OM	(18h)
CABBA-USMBA	(18h)
JSS-MOB	(18h)

Ligue II Mobilis (24<sup>e</sup> journée)  
**Le WAT défie le leader**

**L**e leader de la Ligue II, le NC Magra, sera en danger pour cette 24<sup>e</sup> journée en se rendant à Tiemcen où le WAT, le dauphin, l'attendra de pied ferme. Les Zianides qui jouent les premiers rôles et souhaitent accéder feront tout pour stopper le leader et réduire l'écart qui les sépare. Nul doute que les gars de Magra n'auront pas la tâche facile lors de cette empoignade. De son côté, l'ASO Chlef qui reste tou-

jours en course pour la remontée, devrait avoir les faveurs du pronostic en recevant à domicile le MC Saïda qui aura du mal à freiner l'élan des poullains de Zaoui. Néanmoins, les joueurs devraient quand même restés concentrés sur leur sujet s'ils souhaitent éviter une mauvaise surprise. Les choses sont plutôt difficiles pour les autres candidats à l'accession. Ainsi, le MC El Eulma se rend à Annaba pour

**Le programme :**

Samedi 2 mars 2019 :

ABS-USMH	(15h)
USMB-JSMB	(15h)
RCK-ESM	(15h)
ASMO-RCR	(15h)
WAT-NCM	(16h)
USMA-MCEE	(16h)
USB-JSMS	(17h)
ASO-MCS	(17h)

M.M.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Médéa

## Deux bombes de confection artisanale découvertes et détruites

Deux bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites jeudi dans la wilaya de Médéa par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 28 février 2019, deux bombes de confection artisanale, et ce, lors d'une opération de fouille et de ratissage menée à Médéa», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «des détachements de l'ANP ont saisi, lors d'opérations distinctes menées à Djinet/4<sup>e</sup> RM et Tamanrasset, deux détecteurs de

métaux, cinq groupes électrogènes et deux marteaux piqueurs, tandis que 8 293 litres de carburant et 12 300 paquets de cigarettes, destinés à la contrebande, ont été saisis à El-Oued, Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf».

Par ailleurs, «des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Oran et Sidi Bel-Abbès, deux narcotrafiquants en possession de 24,4 kilogrammes de kif traité, d'une grenade et 28 balles de calibre 9 mm, alors que des garde-côtes ont déjoué, à Oran, des tentatives d'émigration clandestine de 37 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale», ajoute la même source.

R. N.

Tunisie

## 19 lettres empoisonnées ciblant des personnalités publiques détectées

Le ministère tunisien de l'Intérieur a annoncé jeudi que 19 lettres contenant des substances toxiques ciblant des personnalités publiques avaient été interceptées.

«19 messages ont été interceptés avant de les transmettre aux services sécuritaires compétents spécialisés en la matière pour effectuer les tests techniques nécessaires», a noté un communiqué du ministère.

Les tests techniques «ont confirmé le confinement de ces messages sur les substances toxiques», a confirmé le ministère tunisien de l'Intérieur, sans pour autant révéler la nature de ces substances.

Dans le même communiqué, le ministère a indiqué que ses services avaient réussi, dans une opération préventive, à contrecarrer les plans d'un grou-

pe terroriste visant à cibler des personnalités publiques par des envois postaux directs contenant des matières toxiques.

Le ministère de l'Intérieur a appelé, dans ce sens, les politiciens, les professionnels des médias, les syndicalistes et autres personnalités publiques à la vigilance.

Il s'agit de la première fois que le ministère tunisien de l'Intérieur communique sur un tel projet terroriste, qui reflète, selon les autorités sécuritaires tunisiennes, un développement qualitatif dans l'activité des groupes terroristes, et qui intervient dans une conjoncture qualifiée de délicate à quelques mois des élections législatives et présidentielles.

Mahi Y.

France

## Marine Le Pen devant la justice pour avoir relayé des photos sur «Daech»

Le parquet de Nanterre, près de Paris, a requis le renvoi devant un tribunal de Marine Le Pen, figure politique et finaliste de la dernière présidentielle pour avoir relayé en 2015 des photos d'exactions du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) sur Twitter, ont indiqué vendredi des sources concordantes.

La présidente du parti d'extrême droite, Rassemblement national (RN), avait été inculpée pour diffusion de message violent susceptible d'être vu ou perçu par un mineur.

Le 16 décembre 2015, quelques semaines après les

sanglants attentats terroristes de novembre, les pires jamais commis en France, elle avait twitté trois photos d'exactions du groupe EI, en réponse au journaliste vedette Jean-Jacques Bourdin qu'elle accusait d'avoir «fait un parallèle» entre l'EI et le FN.

Ces images, qu'elle accompagnait des mots «Daech, c'est ça», montraient un soldat syrien écrasé vivant sous les chenilles d'un char, un pilote jordanien brûlé vif dans une cage et une photo du journaliste américain James Foley, le corps décapité et la tête posée sur le dos.

K. L.

## Tête à tête entre trump et Kim Jong-Un à Hanoï



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Echec de la Russie à faire adopter à l'ONU une résolution

## Crise au Venezuela : la crainte de l'enlèvement

■ Tandis que le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni pour la troisième fois en un mois jeudi pour tenter sans succès de trouver une solution politique à la crise que connaît le Venezuela, le président autoproclamé du pays, Juan Guaido, poursuit son périple en Amérique du Sud.

Par Meriem Benchaouia

Alors même qu'une division de la communauté internationale pourrait avoir des conséquences dramatiques pour son pays, il a notamment reçu jeudi le soutien du Brésil de Jair Bolsonaro. Le président auto-proclamé par intérim du Venezuela, Juan Guaido, a eu une activité diplomatique très intense à Brasilia, la capitale politique du Brésil. Arrivé dans la nuit, il a tout d'abord rencontré les ambassadeurs de l'Union européenne et du Canada, avant de s'entretenir avec le président brésilien, rapporte notre correspondant à São Polo, Martin Bernard. Le Brésil soutient la démarche de Juan Guaido pour tenir de nouvelles élections libres, mais écarte la participation à toute intervention militaire au Venezuela. «Ce n'est pas vrai que l'alternative au Venezuela soit entre la guerre et la paix. Le Venezuela est à la croisée des chemins entre la démocratie et la dictature. Le Venezuela vit aujourd'hui entre la misère, notre peuple qui meurt de faim et le retour à la prospérité», a assuré Juan Guaido. «La politique est une activité risquée au Venezuela», a aussi soutenu Juan Guaido, qui a évoqué le chiffre de 1 000 prisonniers politiques dans le pays. Il est lui-même menacé d'arrestation lors de son retour au Venezuela, prévu d'ici lundi. Juan Guaido s'était en effet rendu clandestinement en Colombie le week-end dernier afin de participer à l'acheminement de l'aide humanitaire, mais l'opération a été bloquée par le président Nicolas Maduro.



Un statu quo diplomatique à l'ONU

A l'ONU, le Conseil de sécurité s'est réuni pour la troisième fois en un mois, jeudi 28 février, pour tenter de trouver une solution politique à la crise que connaît le pays. Deux projets de résolutions étaient sur la table : l'un américain appelant à des élections présidentielles et à laisser entrer l'aide humanitaire et l'autre, porté par Moscou qui dénonçait les menaces de recours à la force. Les deux projets ont été rejetés. Une division de la communauté internationale qui pourrait avoir des conséquences dramatiques pour le pays. Pékin et Moscou sont restés fermes dans leur soutien au gouvernement Maduro, assure notre correspondante à New York, Marie Bourreau. Ils ont donc opposé leur veto au texte américain qu'ils considèrent comme une tentative dissimulée de renverser le régime de Caracas. Les membres occidentaux du Conseil avaient pourtant négocié ces dernières heures

pour aboutir à un texte faisant référence à la nécessité d'obtenir une solution politique, démocratique et pacifique au Venezuela.

Impasse diplomatique

Cette mention était explicite pour que ce texte ne puisse pas constituer une base juridique en vue d'un recours à la force. Moscou, de son côté, a essuyé un échec cuisant sur son texte concurrent, qui ne faisait pas mention de la grave crise humanitaire qui touche les Vénézuéliens et se contentait de dénoncer les menaces d'utiliser la force contre le régime de Maduro. Les premières victimes de cette impasse diplomatique sont les Vénézuéliens, a regretté Elliott Abrams, l'envoyé spécial des Etats-Unis dans le pays. Une impasse qui risque de conduire à un enlèvement de la crise même si Elliott Abrams a dit espérer la chute de Maduro aussi vite que possible.

M. B.